

# Procédure d'inscription au transport scolaire mutualisé (Rentrée 2026-2027)

Plateforme d'inscription : <https://transports.paysdegex.fr/>

Ouverture des inscriptions : À partir du 2 juin 2026.

À partir de la rentrée 2026-2027, la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex met en place une plateforme pour faciliter les demandes de transports scolaires. Cette page vous permet de savoir immédiatement de quel service dépend votre enfant (Région ou Agglo) et de faire votre demande en ligne pour le transport mutualisé.

## A noter avant de commencer :

- Une participation financière est demandée aux familles, bien que l'Agglomération prenne en charge près de 90% du coût réel du service. L'abonnement scolaire (Région ou Agglo) donne également accès aux transports en commun en dehors des horaires scolaires.
- Si votre dossier est validé, le numéro de carte Swisspass de l'enfant sera indispensable pour finaliser l'inscription (Étape 3).
- Pour toute demande faite après la rentrée, un certificat de scolarité vous sera demandé.

Voici les 3 étapes pour les inscriptions (à l'attention des parents) :

## Étape 1 : Vérifiez le service de transport dont dépend votre enfant

1. Rendez-vous sur la plateforme et saisissez votre adresse personnelle ainsi que l'établissement scolaire de votre enfant.

Le système vous indiquera immédiatement si vous êtes éligible au transport scolaire et vous redirigera vers le bon service (Région ou Agglo).

## Étape 2 : Déposez votre demande (si vous dépendez de l'Agglo)

1. Remplissez le formulaire de demande en ligne qui sera transmis à Pays de Gex agglo pour validation.

**Attention** : Vous devez faire **une demande par établissement**. Si vous avez plusieurs enfants dans le même établissement, une seule demande suffit. S'ils sont dans des établissements différents, il faudra remplir plusieurs demandes.

2. Ensuite, vous recevrez un e-mail de l'administration.
  - **Si votre demande est validée** : l'e-mail vous expliquera comment payer la participation familiale (voir Étape 3).
  - **Si votre demande est refusée** : vous recevrez une notification expliquant les raisons de l'inéligibilité (et vous indiquant si un recours au transport Région est possible). Pour toute demande complémentaire, vous pouvez contacter [transportscolaire@paysdegexagglo.fr](mailto:transportscolaire@paysdegexagglo.fr)

## Étape 3 : Finalisez l'inscription et payez l'abonnement (pour les dossiers validés)

Une fois votre demande validée par l'Agglo, votre enfant est pré-inscrit sur la plateforme « TPGcommunes ». *Pour cette étape, le numéro de Swisspass est indispensable.*

Vous recevrez donc un e-mail vous invitant à finaliser l'achat et le chargement de l'abonnement (TPG zone 250) directement sur la boutique en ligne des TPG : <https://webshop.tpg.ch/>

**Rappel : Carte des zones éligibles en fonction de l'établissement scolaire fréquenté**

